

Il y a-t-il un avenir pour l'élevage transhumant en zone cotonnière ?

Réflexion à partir de l'expérience d'un projet de développement dans l'ouest du Burkina Faso

Jean-Paul PELLISSIER*, Bernard TALLET**

*Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 3 rue Barbet de Jouy 75349 Paris 07, France

**UMR PRODIG, Université Paris I, 191 rue Saint Jacques 75 005 Paris, France

Résumé — Par une démarche participative de responsabilisation des populations locales et un cofinancement de réalisations pastorales, le projet de développement rural intégré Houet-Kossi-Mouhoun a tenté d'impulser une dynamique nouvelle afin de réduire les situations conflictuelles et d'amorcer un large débat sur la place de l'élevage en zone cotonnière. L'évocation de certaines actions (aménagement de la zone pastorale de Barani, aménagement d'infrastructures le long des axes de transhumance) permettra, au-delà du bilan d'une opération particulière de développement, de s'interroger sur l'avenir de l'élevage transhumant : est-il possible de maintenir des pratiques pastorales de moins en moins compatibles avec le degré d'occupation humaine de l'espace ? Quelles peuvent être les adaptations nécessaires pour permettre une insertion dans l'économie régionale ?

Abstract — **Abstract - What future is there for transhumance in cotton zones ?** Experience gained from PDRI/HKM project in western Burkina Faso. In a participatory action of responsibility transfer to local people, PDRI/HKM project has attempted to impulse a new dynamic to reduce conflicting situations and to induce a large debate on the place of rearing in cotton zones. Beyond the conclusions from a particular development operation, the evocation of some actions (arrangement of the Barani pasture zone north of the cotton zone, infrastructure arrangement along transhumance route...) should raise the question of the future of moving rearing. Is it possible to maintain pastoral activities less and less compatible with the rate of human space occupation? What kind of necessary adaptation can be developed to allow integration into regional economy?

Introduction

L'expérience conduite depuis le début des années 90 dans la zone cotonnière de l'ouest du Burkina Faso par le PDRI HKM (Projet de développement rural intégré Houet-Kossi-Mouhoun, du nom de trois provinces fortement productrices de coton), permet d'illustrer la problématique de l'insertion des activités d'élevage dans l'économie cotonnière. La figure 1 montre la localisation du projet.

Dans une optique d'appui au développement régional, il était prévu une intervention dans le secteur de l'élevage orientée vers la dynamique de l'association agriculture/élevage, autour de thèmes classiques pour les projets d'appui au développement agricole en zone cotonnière : gestion de la fertilité, culture

attelée et embouche, etc. Or, à la lumière des actions entreprises, il apparaît que la prise en considération de l'élevage a porté aussi sur la problématique de l'élevage traditionnel reposant sur la transhumance : comment repenser la mobilité des troupeaux dans un contexte de fort accroissement des espaces agricoles et de réduction des espaces pastoraux ?

La vocation traditionnelle de la zone cotonnière comme espace de pâturage lors des mouvements de transhumance peut-elle se maintenir ? A quelles conditions ? Les éléments de réponse apportés dans le cadre du projet montrent qu'au-delà d'interventions sectorielles, est posée la question de l'avenir de cet élevage au sein de perspectives d'aménagement de l'espace.

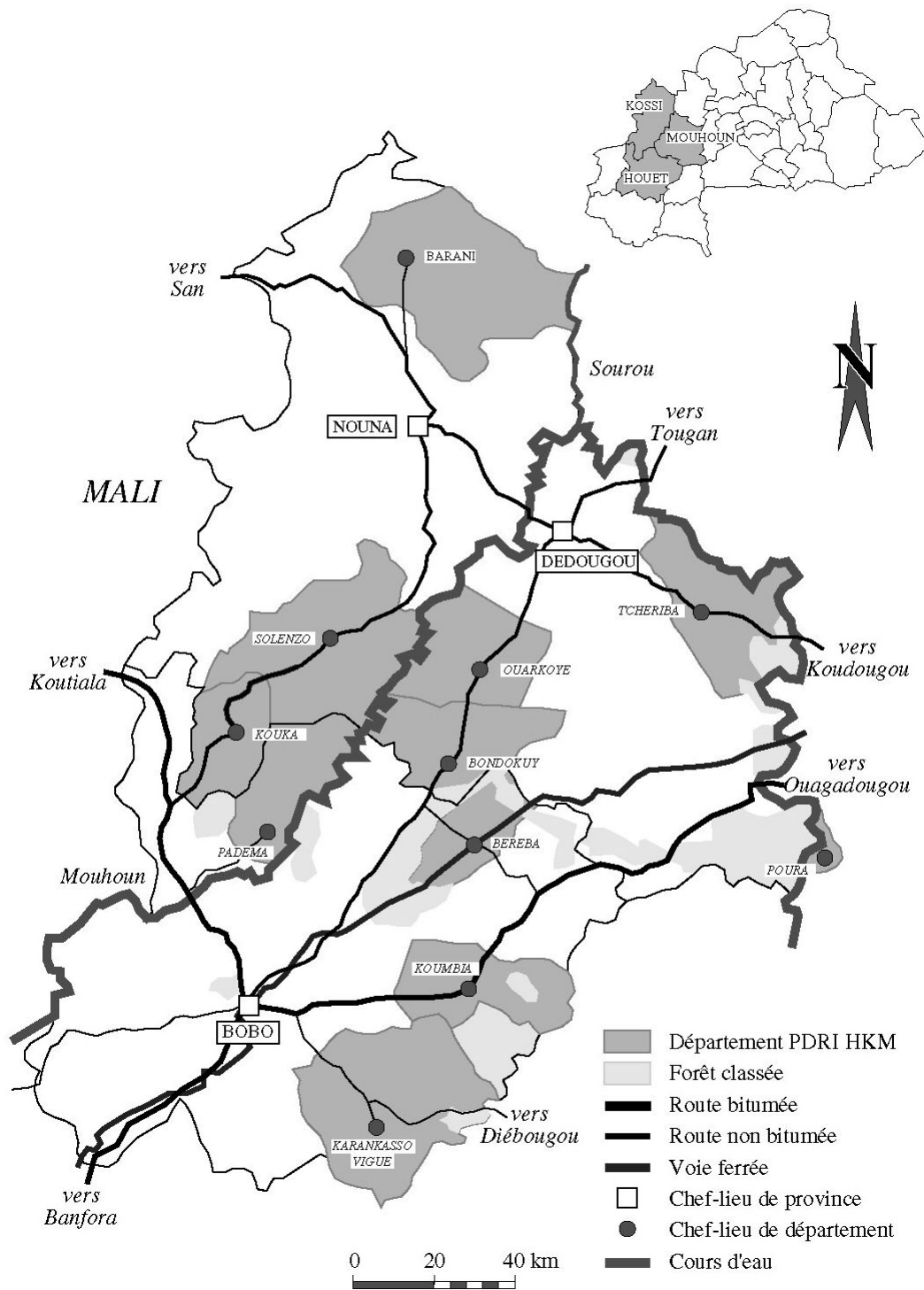


Figure 1. Zone d'intervention du PDR I HKM.

Un espace pastoral à l'échelle régionale

La compréhension de l'activité pastorale repose sur la connaissance des interrelations entre le nord et le sud de la zone cotonnière : la zone nord, sahélo-soudanienne, offre les grands pâturages de saison des pluies et la zone sud est la zone de transhumance durant la saison sèche. La zone cotonnière de l'ouest du Burkina Faso se trouve ainsi à l'articulation de deux zones essentielles pour l'élevage traditionnel.

La densification de l'espace agricole de cette zone a des répercussions sur l'élevage avec une incapacité croissante à servir de zone de repli en saison sèche pour les troupeaux du nord et une difficulté croissante, du fait du desserrement agricole, à permettre le simple passage des animaux ; la conséquence est la multiplication des conflits. L'évolution propre de cette zone vient accentuer ces problèmes du fait que les agriculteurs possèdent de plus en plus souvent leur propre bétail, pour la culture attelée ou pour des stratégies de capitalisation. Cette mutation des pratiques d'élevage interne à la zone cotonnière proprement dite n'a pas pour autant réduit l'ampleur des mouvements de transhumance. Elle n'a pas non plus assuré une meilleure intégration agriculture-élevage, les pratiques des nouveaux agro-éleveurs ne trouvant aucune résonance auprès de la plupart des éleveurs traditionnels ; au contraire les éléments de compétition directe ou de concurrence sont la règle (à l'exemple des désaccords sur le contrôle des résidus de culture). Enfin, dans un contexte de forte croissance de la population, il existe un mouvement général d'installation des agriculteurs qui affecte également les périphéries de la zone cotonnière, avec une extension des zones cultivées vers le nord et l'ouverture de nouveaux fronts pionniers vers le sud (nouveaux migrants et délestage de la zone cotonnière).

Tous ces phénomènes concourent à la fragilisation du fonctionnement traditionnel des systèmes pastoraux reposant sur la transhumance et le libre accès aux ressources végétales (brousse et vaine pâture sur les espaces cultivés). Cet enjeu a tendance à s'effacer devant les réflexions qui visent à une intégration agriculture/élevage dans les espaces agricoles modernisés comme seule perspective d'avenir pour l'élevage. Pourtant, dès lors que l'on décide d'intervenir globalement sur les problématiques de développement avec comme fondement une approche ouverte, le problème de l'élevage traditionnel ne peut être ignoré, tant il fait partie intégrante de l'univers des savanes. Cette place de l'élevage s'est révélée au cours des enquêtes diagnostic que le PDRI HKM a conduit au départ de son intervention.

Accompagner les adaptations de l'élevage transhumant

Conscient de la gravité des situations conflictuelles existant entre agriculteurs et éleveurs et soucieux de promouvoir le développement économique de la zone, le PDRI HKM a pris en compte les pratiques d'élevage telles qu'elles fonctionnaient, en les intégrant à part entière dans sa démarche participative.

Les modalités d'intervention du projet

Dans un souci de mettre en place des dynamiques de développement globales, le projet a décidé de considérer l'élevage traditionnel comme une composante essentielle en retenant comme axes d'intervention la résolution des conflits et la reconnaissance de la place spécifique des activités d'élevage et leur nécessaire sécurisation.

Bien entendu et même s'ils ne sont pas abordés ici, d'autres types d'actions ont concerné les formes modernes d'élevage, qu'elles soient liées à la proximité des zones urbaines (poly-élevage, embouche...) ou au processus d'intégration de l'élevage dans les exploitations cotonnières (techniques d'élevage, fertilisation, commercialisation des animaux de trait...).

Pour mettre en œuvre ces axes d'intervention, le projet a opté pour une démarche d'implication des populations qui s'est traduite par : une négociation autour du schéma général d'intervention à mettre en œuvre sur la base d'enquêtes diagnostic initiales et impliquant agriculteurs et éleveurs ; la mise en place d'instances locales chargées d'élaborer les programmes d'actions et d'en suivre le bon déroulement ; la participation des populations, tant physique que financière, à la réalisation des actions.

Après un an de démarche prospective et de débats contradictoires avec les populations, ont pu ainsi être identifiées des stratégies globales d'actions qui se déclinaient selon deux approches.

- Une approche centrée sur la réalisation d'infrastructures pastorales, parcs de vaccination et puits pastoraux essentiellement, sans pour autant perdre de vue les conditions de leur viabilité. Par exemple

l'aménagement du marché à bétail de Béna, département de Solenzo, a conduit à identifier des couloirs de passage et une centaine de kilomètres ont été négociés afin de rendre accessible le marché en toutes saisons sans provoquer de dégâts aux cultures.

- Une seconde approche spatiale qui privilégiait la réflexion sur la définition de zones d'accueil pour le bétail et l'identification de couloirs de passage entre zones de parcours et points d'abreuvement. Il s'agissait alors de délimiter les zones pastorales et d'établir des règles de gestion, les infrastructures venant en complément pour renforcer l'efficacité de l'aménagement spatial.

Le schéma d'aménagement du département de Barani

A titre d'illustration, nous évoquerons le processus conduit sur le département de Barani situé dans la zone nord du projet, traditionnellement consacré à l'élevage et marqué par la présence de la chefferie peul de Barani. L'enquête initiale conduite sur ce département avait permis d'identifier les menaces pesant sur les ressources naturelles : extension des terres cultivées sur les espaces pastoraux ; coupe abusive du bois (approvisionnement en bois de chauffe, surexploitation du pâturage aérien) ; présence non maîtrisée de troupeaux de chèvres en provenance du Mali ; feux de brousse. Tous ces éléments contribuaient à une tension sur l'accès aux pâturages et rendaient plus difficile la gestion de l'élevage, ce qui remettait en cause les processus traditionnels de régulation sociale.

La restitution aux villages de ces informations a abouti à la mise en place de cellules de concertation et de réflexion villageoise, puis à des rencontres inter villageoises pour la recherche de solutions. A l'issue de discussions longues et animées, il s'est dégagé une série de propositions : la partition du territoire en deux zones, l'une agricole et l'autre pastorale ; et donc le déplacement des migrants de la zone pastorale et leur installation dans la zone agricole ; la lutte contre les défrichements en zone pastorale ; un meilleur contrôle des mouvements de transhumance, en provenance du Mali ; l'aménagement de points d'eau dans la zone pastorale (plaine du Gondo) ; enfin, la mise en place d'une structure de coordination.

Ces conclusions traduisaient une volonté de redonner un espace plus cohérent à l'activité pastorale et de mieux aménager et gérer cet espace. Elles ont servi de base à la mise en œuvre d'un ensemble d'actions visibles sur la carte de Barani (figure 2) : délimitation de la zone pastorale (48 923 ha soit 23 % du département) ; réalisation d'infrastructures (parcs de vaccination et forages) ; initiation d'opérations de gestion et de protection des ressources naturelles (sites anti-érosifs, pépinières, plantations) ; réinstallation des agriculteurs de la zone pastorale en zone agricole (8 hameaux de culture, soit 2 500 personnes, concernés par cette opération).

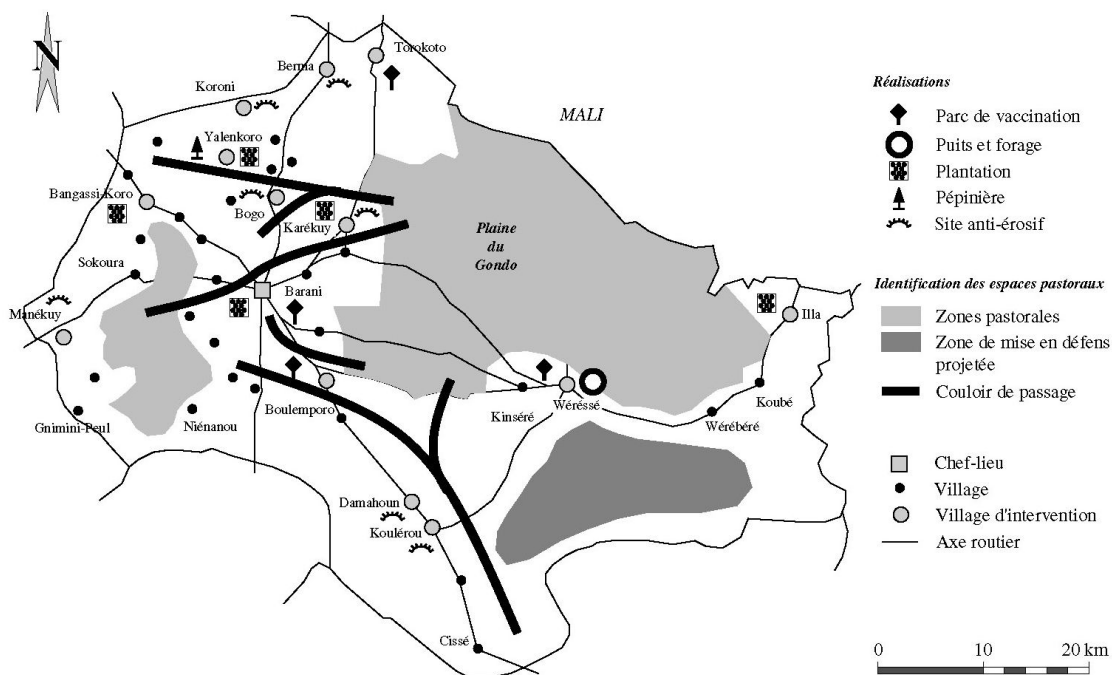


Figure 2. Schéma d'aménagement du département de Barani.

Une analyse de ce travail conduit en concertation avec les populations permet d'identifier trois axes de construction du schéma d'aménagement finalement retenu :

- un axe spécifique lié à la position frontalière de ce département : pression exercée sur les ressources par les transhumants maliens, conflit latent avec les éleveurs de chèvres voisins ;
- une dimension locale qui s'ancre sur les dynamiques sociales marquées ici par la prépondérance des éleveurs dans les processus décisionnaires, ce qui a conduit à privilégier la volonté d'améliorer la vocation pastorale de cet espace ;
- enfin, la prise en compte, par-delà les aménagements réalisés, de la mobilité nécessaire des troupeaux, tant à l'intérieur du département qu'à l'échelle régionale.

Ce dernier point rejoignait le souci du projet de construire, par delà des aménagements limités à certains départements, une stratégie régionale de positionnement de l'élevage qui prenne en compte l'indispensable mobilité des troupeaux, au regard de l'évolution intra-annuelle des disponibilités alimentaires dans la région Ouest du Burkina Faso.

Une logique d'aménagement à l'échelle régionale

L'exemple du travail conduit sur le département de Barani pourrait être présenté pour l'ensemble des dix départements qui constituaient les zones d'intervention prioritaires du projet, chaque schéma ainsi produit traduisant plus ou moins bien les priorités et les attentes des populations. Cependant et pour ce qui concerne la prise en compte de l'élevage, cette dimension départementale était manifestement insuffisante, ce qui a conduit le projet à repenser sa zone d'intervention en l'élargissant à l'ensemble de la zone cotonnière dès lors qu'il s'agissait de définir des logiques d'organisation spatiale.

Une perspective régionale incontournable

L'Ouest du Burkina Faso peut être, du point de vue de l'exploitation de l'espace par l'élevage, divisé en trois grandes zones (figure 3).

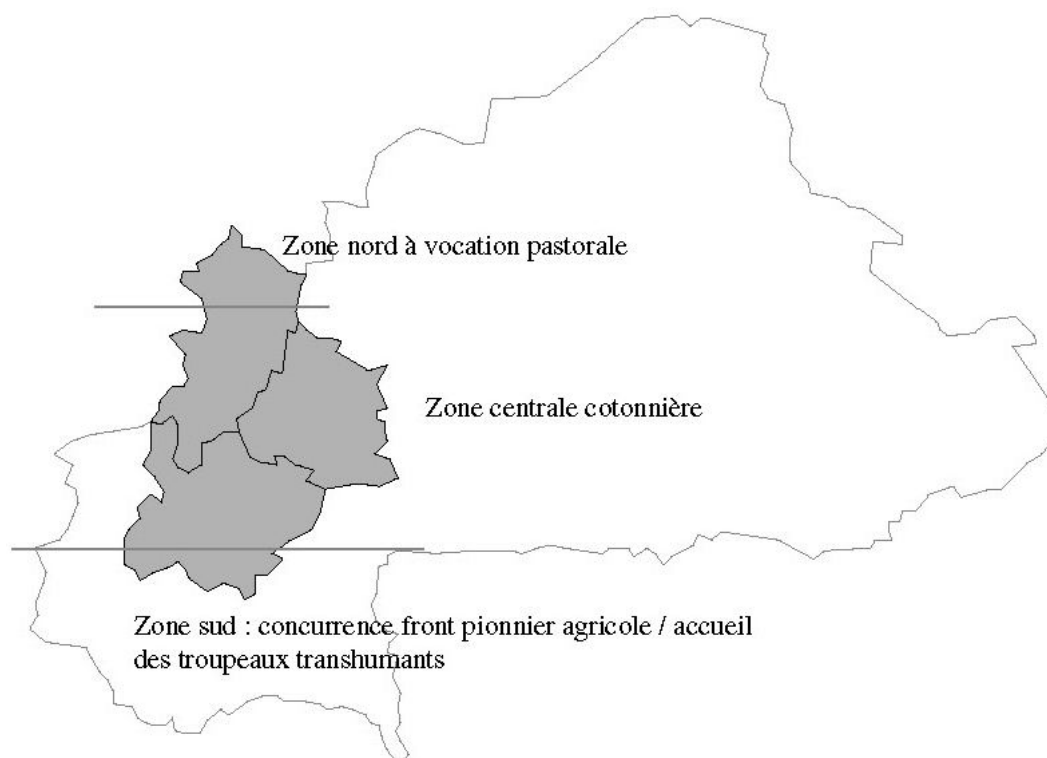


Figure 3. Les zones d'élevage et leur articulation dans l'ouest Burkina.

- Une zone nord, soudano-sahélienne : l'activité pastorale y est traditionnellement dominante, même si elle ne permet pas le maintien de l'ensemble des troupeaux tout au long de l'année ; espace de concentration des troupeaux pendant la saison des pluies, elle ne conserve qu'un noyau d'élevage en saison sèche. Mais elle apparaît aujourd'hui de plus en plus concurrencée par l'extension des défrichements agricoles, du fait d'une migration agricole en provenance du centre et de la modification des pratiques culturelles autorisant la mise en culture dans des zones jusqu'alors trop peu arrosées.
- Une zone centrale, marquée par l'extension des espaces agricoles en liaison avec la dynamique cotonnière, voit sa fonction de zone de transit renforcée. S'il existe encore quelques espaces proprement pastoraux, ceux-ci perdent leur accessibilité et sont l'objet d'une pression d'occupation agricole croissante.
- La zone sud reste la seule zone d'accueil possible des troupeaux en saison sèche. Elle devient cependant un espace de colonisation agricole marqué par des processus de fronts pionniers qui constituent une manifestation de l'expansion spatiale de la zone cotonnière. Les infrastructures liées à la collecte et à la transformation du coton suivent cette évolution, quand elles ne l'anticipent pas. L'installation d'une usine d'égrenage à Banfora est révélatrice de ce mouvement. De même l'aménagement de pistes rurales participe de ce phénomène de renforcement du front pionnier agricole par le désenclavement.

Si la dimension régionale de l'élevage est évidente, partout elle se trouve confrontée à des dynamiques internes à chaque zone qui, conjuguées, aboutissent à l'impossibilité de maintenir les pratiques pastorales traditionnelles. Ceci montre que l'avenir de cet élevage passe par l'affirmation d'un modèle général qui doit se traduire par des interventions spécifiques à chaque zone. C'est cette approche que le PDRI HKM avait amorcé en conduisant du nord au sud de sa zone d'intervention un ensemble d'opérations d'aménagement. Celles-ci devaient participer à une sécurisation des pratiques d'élevage qui reste compatible avec l'évolution générale de la zone, dominée par les logiques agricoles. Elles affirmaient aussi la nécessité de définir une politique nationale pour l'élevage transhumant.

Des interventions spécifiques à chaque zone

Un ensemble d'infrastructures liées à l'élevage, du type parc de vaccination, puits pastoral, etc. ont été réalisées sur tous les départements d'intervention du PDRI HKM. Par delà ces réalisations répondant à un sous-équipement général, il est possible d'identifier d'autres réalisations qui renvoyaient plus à l'articulation régionale que nous avons évoquée. C'est ainsi que, pour chacune des trois zones, nord, centre et sud, des grands axes d'aménagements peuvent être dégagés.

- Pour la zone nord, à l'image du schéma d'aménagement du département de Barani, la priorité a été donnée à une meilleure gestion des ressources en eau et en pâturage, afin de mieux réaffirmer la vocation pastorale de cet espace ;
- Dans la zone centre cotonnière, l'accent a été mis sur les aménagements facilitant le déplacement des troupeaux, en conformité avec sa fonction de zone de transit. Par exemple, dans plusieurs départements, des couloirs de passage ont été identifiés et délimités afin de rendre accessibles les points d'eau, aussi bien pour les troupeaux séjournant sur place que pour les troupeaux en déplacement. De même, une réflexion portant sur l'articulation entre ces réalisations ponctuelles et le tracé des grands axes de transhumance devait affirmer cette fonction de transit de l'actuelle zone cotonnière à l'échelle nationale ;
- En zone méridionale, zone d'accueil des troupeaux en saison sèche, les tentatives ont porté sur l'identification et la préservation d'espaces dont la vocation devait rester prioritairement pastorale. Vu les limites de la zone d'intervention du projet, ces activités ont été conduites en collaboration avec les responsables de la zone pastorale de Sidéradougou limitrophe du département de Karankasso-Vigué, situé à l'extrême sud de la zone d'intervention du PDRI HKM.

Par rapport à cette logique d'aménagement, l'avenir semble conditionné par l'évolution de la situation au sud, notamment par le contrôle de la dynamique actuelle des nouveaux fronts pionniers. Si on laisse évoluer cet espace sud encore faiblement peuplé à l'image des changements qu'a connus l'actuelle zone cotonnière, il est à craindre qu'à moyen terme, l'élevage se retrouve bloqué : dans l'impossibilité de disposer de pâturages, il ne pourra plus se reproduire sur la base d'un système reposant sur la mobilité.

Par ricochet, ce blocage au sud condamne la zone nord soudano-sahélienne à voir dépérir son activité pastorale, dans l'incapacité où elle est d'adopter rapidement un élevage sédentaire, au regard des contraintes climatiques qui pèsent sur elle et des investissements financiers que supposerait un tel changement.

Conclusion

Quand on prend du recul par rapport à ces tentatives d'aménagement de l'espace, on voit qu'il existe un déséquilibre entre les préoccupations centrées sur l'avenir de l'activité cotonnière et la recherche de perspectives plus ouvertes qui prennent en compte des éléments de complexité comme l'existence de l'élevage transhumant. Cela relève de la situation historique où l'élevage est toujours considéré marginalement du fait de sa faible emprise sur les espaces qu'il utilise. Mais cela traduit aussi la difficulté de concevoir une politique nationale d'aménagement du territoire qui, en parallèle à la dynamisation des espaces cotonniers, chercherait à dégager une voie d'avenir pour les vieilles zones cotonnières en difficulté et à accompagner les mutations dans les derniers espaces de fronts pionniers du pays. Le faible soutien apporté à cet effort d'adaptation de l'élevage au changement illustre bien le déficit qui existe en la matière. La situation actuelle, en laissant libre cours à des évolutions non coordonnées, menace à moyen terme la reproduction de l'élevage transhumant, sans offrir pour autant une perspective claire de stabilisation des systèmes économiques.

Bibliographie

BONTOULOUGOU J., OULE J.M., PELLISSIER J.P., TALLET B., 2000. La participation des acteurs, un exercice difficile. Leçons de l'expérience d'un plan de lutte contre la trypanosomose animale africaine dans la vallée du Mouhoun (Burkina Faso). *Revue Natures, Sciences, Sociétés*, 8 (1) : 33-43.

PDRI HKM, 1996. Cinq années d'expérience en gestion des ressources naturelles et en développement local (1991-1995). Document de capitalisation. Paris, IRAM, doc. mult., 158 p.

TALLET B. (dir.), 2001. Visages de l'Ouest burkinabé. Dynamiques socio-spatiales d'un ancien front pionnier. *Revue Grafigéo*, 15, 114 p.